



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL N°5 du vendredi 9 juillet 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni en mairie le 9 juillet 2021 à 20h00 sous la présidence de Christian GARIOUD, Maire, à la suite de la convocation adressée le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

**Présents** : ALMAÏDA Marie - BLANCHET Alain – GARIOUD Christian – JACQUET Patricia – MIGUET Corinne – LEGLISE Sébastien

**Absents excusés** : GONSETH Mathilde – BONASSI Stéphane - COTTAREL Guy-Noël – REVOL Gilbert

**Absent** : PADEY Guillaume

Patricia JACQUET est élue secrétaire de séance.

---

A l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 21 mai 2021 est approuvé par les conseillers municipaux.

### **I. Programmation travaux de voirie 2021**

- Caniveau avec grille sur la route du Paris,
- Busage d'un fossé aux Cottarel,

Ces travaux seront financés avec la TADE (Fond départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement)

Suivant le montant accordé, une mise en place de caniveaux sur la route du Quart pourrait-être programmée également cette année.

Les devis définitifs seront communiqués ultérieurement, car il manque des éléments de chiffrage de la part des entreprises.

### **II. Point travaux du logement communal**

Les travaux devraient commencer en septembre

### **III. Tarifs location de la salle des fêtes**

Monsieur le Maire informe que les tarifs de location de la salle des fêtes n'ont pas été révisés depuis 2013. Il propose de revoir l'ensemble des tarifs.

Une discussion est engagée sur la rentabilité de la location de cette salle. La réflexion doit se prolonger. La délibération sur les nouveaux tarifs sera donc prise lors d'un prochain conseil à la rentrée.

#### **IV. Questions diverses**

- Le conseil municipal remercie les bénévoles qui ont permis de tenir les bureaux de votes des élections Départementales et Régionales.
- Suite aux travaux de remise en enrobé de la RD 40, du village de l'église au sommet du village de la Croix, le Département doit reprendre la mise à hauteur des grilles d'évacuation des eaux pluviales.
- Afin d'éviter tout accident, des cônes ont été installés sur l'emplacement de ces grilles.

Fin de la séance 21h30

Le Maire  
Christian GARIOUD

